



La stabilisation du Sahel, nouveau rocher de Sisyphe ?

Jean-Marc Châtaigner

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2019/3 Automne**, PAGES 75 À 88
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

DOI 10.3917/pe.193.0077

Date de mise en ligne : 24/09/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2019-3-page-75?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

PEUT-ON STABILISER LE SAHEL ?



La stabilisation du Sahel, nouveau rocher de Sisyphe ?

Par **Jean-Marc Châtaigner**

Jean-Marc Châtaigner est ambassadeur, envoyé spécial pour le Sahel¹.

Le Sahel est traversé par des crises multiples qui peuvent avoir un impact au-delà de cette zone. Toutefois, la situation n'est pas désespérée. Certains pays et régions résistent mieux que d'autres face à la dégradation de l'environnement sécuritaire. La communauté internationale a un rôle important à jouer pour aider les acteurs locaux à lutter contre des maux variés : pauvreté, corruption, désertification, terrorisme, etc. L'aide internationale doit être pérenne et mieux coordonnée.

politique étrangère

Si l'ensemble des analystes s'accorde sur le fait que le Sahel est un espace compris entre le désert saharien et le domaine soudanien, sa délimitation géographique exacte peut prêter à de nombreux débats². La définition géographique retenue ici est celle du G5 Sahel, qui inclut cinq pays : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. 80 millions d'habitants vivent dans cette zone de l'Afrique de l'Ouest, d'une surface totale de 5 millions de km², équivalente à la superficie de l'Europe de l'Ouest.

Même si la couverture médiatique du Sahel s'est sensiblement accrue ces dernières années, en lien avec les actions violentes des groupes terroristes et la crainte de mouvements migratoires croissants – souvent originaires de pays côtiers ou de l'est de l'Afrique, mais transitant par le Sahel pour atteindre la Libye et la Méditerranée –, les problèmes auxquels la région fait face sont nombreux et anciens³. À titre d'exemple, on peut citer, entre autres, les grandes sécheresses de 1974 et 1985, les famines qui en ont été le corollaire, les multiples rébellions touarègues de 1963, 1991 et 2006,

1. L'auteur remercie Alysée Raganot, stagiaire au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour son aide bibliographique et documentaire. Les vues exprimées dans ce texte sont strictement personnelles.

2. F. Gaulme, « Le Sahel, quésaco ? », *ENA hors les murs*, n° 467, janvier-février 2017.

3. J.-M. Châtaigner, « Sahel et France, enjeux d'une relation particulière », *Hérodote*, n° 172, 2019.

au Mali ou au Niger, la guerre de 1985 entre le Mali et le Burkina Faso autour de la bande d'Agacher, ou encore le conflit tchado-libyen pour le contrôle de la bande d'Aozou de 1978 à 1987.

Le Sahel n'en reste pas moins actuellement traversé par ce que l'on pourrait qualifier de «trappe de conflictualité⁴», avec d'une part un mouvement terroriste implanté au Mali, qui tente désormais d'étendre son action au Niger et au Burkina Faso, et d'autre part un foyer au Nord-Est du Nigeria, là où s'est installé Boko Haram, dont la menace déborde également sur les pays voisins, en particulier dans la région du lac Tchad. Les causes déstabilisatrices de cette crise sahélienne contemporaine combinent des facteurs exogènes et endogènes.

Les facteurs exogènes de la crise sahélienne

Le premier facteur exogène a trait aux conséquences de la «décennie noire» ouverte en Algérie au début des années 1990. Au cours de cette période, les affrontements ont été violents entre militaires et terroristes algériens, enrôlés sous la bannière du Groupe islamique armé (GIA). Au début des années 2000, de nombreux terroristes algériens, à l'instar du célèbre Mokhtar Belmokhtar, trouvent refuge dans le Nord-Mali et y développent le kidnapping fructueux de ressortissants occidentaux⁵. En 2007, ils forment le noyau dur d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

Le deuxième facteur déstabilisateur est lié à l'apparition et à l'installation au Sahel de nouveaux courants islamistes, dont le wahhabisme. Ces mouvements revendiquent le retour à un islam des origines et prônent la lutte contre les mouvements traditionnels – le soufisme – vus comme corrompus. Même si tous les imams wahhabites ne sont certes pas directement affiliés aux groupes terroristes, la diffusion de leur doctrine a pu favoriser la cohabitation et la filiation avec les mouvements djihadistes terroristes comme AQMI ou Daech.

Le troisième facteur exogène est la crise libyenne de 2011, qui a eu une influence certaine sur le développement de la crise malienne de 2012. Mouammar Kadhafi, au pouvoir depuis 1969, avait rassemblé autour de lui une légion islamique constituée de jeunes combattants étrangers. Après la chute de leur mentor, ces mercenaires – dont beaucoup sont originaires

4. S. Guillaumont, J. De Melo et C. Laville, «Le Sahel pris dans un piège de pauvreté et de conflit : Un appel à l'action internationale», *ENA hors les murs*, n° 467, janvier-février 2017.

5. L. Ould Mohamed Salem, *Le Ben Laden du Sahara. Sur les traces du jihadiste Mokhtar Belmokhtar*, Paris, Éditions de La Martinière, 2014.

de groupes nomades –, peu appréciés de la population locale, ont pris familles et armes et sont rentrés dans leur pays natal, le Mali, le Tchad ou le Niger. Si, au Niger, les autorités nationales ont exigé leur désarmement, le président malien Amadou Toumani Touré les a accueillis sans exigence particulière. Renforçant les groupes installés dans le Nord Mali, ils ont constitué dès le début 2012 un foyer supplémentaire de déstabilisation. Le renversement du président libyen a ainsi contribué à l'instabilité de la région, notamment en permettant aux combattants et à leurs armes de circuler à travers des frontières poreuses.

Les facteurs endogènes de la crise sahélienne

Parmi les facteurs endogènes de la crise sahélienne peuvent être cités :

- Le difficile contrôle de longues frontières, souvent géométriques, et d'immenses zones désertiques, aux densités de population très faibles, couplé à l'insuffisance des moyens dédiés à la sécurité ;
- La corruption et le clientélisme qui gangrènent les administrations régaliennes et financières, aux moyens humains et matériels limités, et qui permettent par là-même aux trafics d'armes, d'êtres humains, de cigarettes, de drogues et de médicaments, de prospérer et de se répandre d'un pays à un autre ;
- Le délitement des structures administratives des États qui ont progressivement perdu le soutien des populations. Ces dernières – notamment celles vivant dans les régions périphériques des capitales et des grands centres urbains –, se sentent abandonnées et délaissées par des autorités jugées corrompues, incapables d'instaurer un service de justice et d'assurer les services de base tels que la santé, l'éducation ou la sécurité. Les ajustements structurels, intervenus à la fin des années 1980 et au début des années 1990, en sont en partie responsables. Ceux-ci ont, en effet, freiné le développement de la région. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont poussé les pays du Sahel à réduire drastiquement leurs dépenses en matière d'éducation, de santé et de services sociaux de base, contribuant à l'affaiblissement des maigres services publics existants ;
- Enfin, l'extrême pauvreté, qui touche entre 40 et 50 % de la population de la région, constitue le dernier facteur endogène de la crise sahélienne⁶. Les pays du G5 Sahel sont parmi les plus pauvres au monde ; en témoignent leurs indices de développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

6. « Repères : les chiffres clés du Sahel », *La Croix*, 25 janvier 2018.

Aujourd'hui, la crise de la gouvernance qui touche le Sahel semble donc à son comble, à des degrés qui ne sont néanmoins pas identiques d'un pays ou même d'une région à l'autre. Le Sahel recouvre des réalités humaines et géographiques diversifiées.

Peut-on stabiliser ce Sahel ? Les médias renvoient exclusivement l'image d'une région à feu et à sang, où les groupes armés et terroristes tiendraient sous leur joug les populations, mais il faut relativiser ce topique. Les différents pays sahéliens ne sont pas affectés de la même façon par le fléau terroriste et toutes les régions sahéliennes ne sont pas moins sûres aujourd'hui que voici dix ans. L'exemple de la Mauritanie est à cet égard particulièrement positif et symptomatique, avec une remarquable reprise du tourisme occidental dans des zones qui ne sont plus déconseillées à la visite dans les cartes de conseils aux voyageurs. Une prise de conscience des pays sahéliens a progressivement émergé. En dehors de l'aide extérieure reçue, ils se sont eux-mêmes organisés, avec le G5 Sahel, pour répondre aux nombreux défis de sécurité et de développement de leur région.

La complexité de la crise sahélienne, son caractère multidimensionnel, ses ressorts historiques souvent négligés – la colonisation en est un –, appellent une réponse graduée et intégrée des pays de la région, davantage soutenue par la communauté internationale. Mais il faut garder en tête que les résultats de cette action en matière diplomatique, militaire et de développement, ne peuvent en aucun cas être immédiats et que leur pérennité nécessite un investissement dans la durée et la continuité. La « ténacité stratégique », qui n'exclut certes pas l'adaptation tactique de certaines approches – comme par exemple la concentration géographique de l'action militaire de Barkhane décidée à l'automne 2017 –, est de mise. Le Sahel fait en effet face à de nombreux défis et enjeux structurels. Les risques auxquels ces pays sont confrontés sont de plusieurs ordres.

Le Sahel : enjeux et risques

Le premier enjeu est démographique. Les pays sahéliens connaissent l'une des croissances démographiques les plus élevées au monde. Leur population pourrait tripler d'ici 2080. À titre d'exemple, le Nigeria avait, en 2017, une population de 190 millions d'habitants, soit la cinquième au niveau mondial et la première en Afrique. D'ici 2050, il pourrait compter 400 millions d'habitants et devenir la troisième puissance démographique après la Chine et l'Inde. La population croît également de manière exponentielle au Niger. L'indice de fécondité y est l'un des plus forts

au monde : en moyenne six enfants par femme. Ceci est également observable dans d'autres pays sahéliens où les taux de croissance démographique sont supérieurs à 3 % par an.

Le Sahel se caractérise donc par une population jeune, et qui ne cesse de rajeunir. La moitié des individus ont aujourd'hui moins de 15 ans, et 66 % moins de 25 ans. Or, ces jeunes sont face à un mur d'activité : aucune perspective future ne leur est offerte dans des pays où le taux de chômage ne cesse d'augmenter. D'ici 2030, l'offre d'emplois formels restera forcément limitée. Les flux migratoires induits pourraient devenir massifs⁷, principalement sur une base régionale et avec des effets déstabilisateurs sur les pays côtiers.

Défis démographiques et climatiques

Couplé aux effets du changement climatique, l'accroissement de la population conduit à des tensions de plus en plus fortes sur les ressources naturelles (eau, terres arables). En effet, le Sahel est particulièrement vulnérable face à la variation des régimes pluviométriques, et durement affecté par tout épisode extrême (inondation ou sécheresse). Les évolutions sont largement imprévisibles et parfois contraires aux perceptions communes. En témoigne l'évolution de la superficie du lac Tchad, qui, de 25 000 km² dans les années 1960, se retrouve réduit à 3 000 km² dans les années 1980, avant de retrouver un bassin désormais compris entre 10 et 13 000 km². Comme le précise Florence Sylvestre, grande spécialiste de la paléoclimatologie : « Dans le cadre du changement climatique actuel, il est encore difficile de pouvoir prédire l'avenir du lac Tchad, compte tenu des multiples facteurs qui peuvent peser sur son évolution⁸. » Le phénomène de désertification touche à l'heure actuelle deux tiers des terres cultivables. La qualité des sols se détériore, à l'instar des rendements. Or, l'agriculture représente 60 % de l'économie alimentaire sahélienne.

Cette situation génère et accentue les affrontements entre les communautés agricoles et nomades locales. Les violences intercommunautaires entre Peuls et Dogons au Mali depuis le début 2019 résultent du travail de sappe de la Katiba Macina et de son chef, Amadou Koufa, mais elles traduisent aussi plus profondément une compétition accrue entre ces groupes pour des ressources naturelles plus rares. Parmi les populations, les jeunes ruraux n'ont que peu, ou plus, accès à la terre. Le manque d'emplois dans

7. S. Michailof, *Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?*, Paris, Fayard, 2015.

8. F. Sylvestre, « Le lac Tchad : l'éternel recommencement », *ENA hors les murs*, n° 490, mai 2019.

les domaines agricoles et industriels pousse les jeunes à s'orienter vers d'autres modes d'intégration économique : activités licites comme l'orpillage⁹, activités illicites comme les trafics¹⁰ ou encore l'engagement dans les groupes armés.

Les groupes terroristes instrumentalisent les différends liés au manque de ressources, jouent sur l'absence de l'État ou sa perte de légitimité, projettent un avenir meilleur pour tous les jeunes n'ayant pas de perspective d'avenir. Les nombreuses enquêtes sociologiques conduites auprès des combattants de base confirment que les principales causes d'adhésion au terrorisme au Sahel ne sont pas idéologiques, mais résultent plus d'un sentiment d'injustice, d'une volonté de reconnaissance sociale et d'un désir d'enrichissement économique¹¹. L'idéologie religieuse n'arrive souvent qu'en dernière position. Cette dernière retrouve en revanche une force certaine chez les principaux leaders terroristes, comme Iyad Ag Ghali¹².

Enjeux économiques, territoriaux et de pouvoir, les trafics (principalement d'armes et de drogues), engendrent des effets dévastateurs en termes d'ordre public, en favorisant affrontements et violences quotidiens. Aux luttes liées à ces commerces illicites, s'ajoutent les revendications autonomistes, voire indépendantistes (notamment touarègues) et les conflits ethniques. La question de l'instabilité est donc l'un des enjeux au cœur de la région sahélienne : elle met en exergue la problématique de l'érosion de la gouvernance dans ces territoires.

Comme résoudre la crise sahélienne ?

Compte tenu de cette situation et de l'ampleur des défis, une action pleinement efficace ne pourra voir le jour sans le renforcement de la cohérence et de la coordination des politiques et des partenariats entre tous les acteurs nationaux et internationaux, étatiques et des sociétés civiles. La stratégie des 4D – Diplomatie, Défense, Développement et Droit – représente sans doute un des meilleurs exemples possibles de coordination opérationnelle¹³. Elle doit également prendre en compte une logique en « 3 I », alliant Innovation, Inclusion, et Intégration.

9. E. Grégoire et L. Gagnol, « Ruées vers l'or au Sahara : l'orpillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger) », *EchoGéo*, mai 2017.

10. « Narcotrafic, violence et politique au nord du Mali », International Crisis Group (ICG), Rapport n° 267, décembre 2018.

11. « Radicalisation, violence et (in)sécurité : ce que disent 800 Sahéliens », Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2016.

12. J.-M. Châtaigner, « Sahel et France, enjeux d'une relation particulière », *op. cit.*

13. « Où va le Sahel ? Entretien avec Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur en envoyé spécial pour le Sahel », propos recueillis par Alain Boinet, *Défis humanitaires*, janvier 2019.

L'engagement s'articule autour d'acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux, chacun promouvant des grilles de lecture combinant développement, sécurité et politique. Ce dernier pilier s'incarne dans le D de Diplomatie. Il vise à la mise en œuvre effective de l'accord de paix d'Alger au Mali. Négocié puis signé entre Bamako et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) en 2015 à Alger, ce document a pour objectif la cessation des hostilités, pour permettre la paix et la réconciliation¹⁴. Aujourd'hui, certaines avancées sont acquises. La stratégie DDR (Désarmement, Démobilisation, Réintégration) connaît un début d'opérationnalisation. La décentralisation, autre grand volet de l'accord d'Alger, connaît, elle, peu d'avancées réelles.

La mise en place d'une armée nationale inclusive au Mali demeure plus que jamais une priorité. Sans armée nationale comme elle peut exister au Niger, le Mali ne retrouvera jamais sa stabilité. Cependant, même si ces progrès restent trop timides, la mobilisation du D de Diplomatie ne doit pas faiblir, notamment eu égard aux troubles et tensions qui s'étendent du nord vers le centre du Mali, où une approche politique est absolument nécessaire pour répondre aux tensions intercommunautaires à l'œuvre.

Elle doit se conjuguer aux autres solutions, notamment l'approche sécuritaire que traduit le D de Défense. Ce concept comprend tout ce qui entoure l'action régalienne de l'État. Ce pilier sécuritaire concerne essentiellement la lutte contre les groupes terroristes et les réseaux criminels. Ces deux grands pans de la criminalité transnationale sont inséparables l'un de l'autre, et accentuent l'instabilité régionale. La nature même de leur relation suppose une approche multidimensionnelle mobilisant tant le Sahel que l'Afrique de l'Ouest, et plus largement l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA) et l'Organisation des Nations unies (ONU).

Prenant conscience de la nécessité de prévenir et de réprimer ces actions déstabilisatrices tout en protégeant les populations, les pays sahéliens ont pris de nombreuses initiatives. Depuis 2012, ils ont accru leur effort sécuritaire en augmentant significativement leurs budgets de défense, au risque d'entraîner, comme au temps de l'ajustement structurel, un effet d'éviction des dépenses sociales prioritaires. Parmi les efforts régionaux, on peut citer l'exemple de la Force multinationale mixte (FMM) mise en place pour lutter contre Boko Haram. Quant à la Force conjointe du G5 Sahel, elle a commencé à se mettre en place en 2017¹⁵. Elle entend lutter

14. « Accords de paix d'Alger : une dernière chance pour le Mali », *Le Monde*, 1^{er} mars 2015.

15. N. Desgrais, « Cinq ans après, une radioscopie du G5 Sahel », *Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel*, mars 2019.

contre la progression du terrorisme à travers une coopération accrue entre les armées des cinq pays, et renforcer les appareils judiciaire et de sécurité intérieure pour faire face à la multiplication des trafics. Pour certains pays, comme le Mali ou le Burkina Faso, les obstacles restent nombreux : désorganisation des forces armées qui peinent à se restructurer dans un contexte constant d'engagement, injonctions politiques parfois contradictoires, lutte contre un ennemi protéiforme bénéficiant d'une bonne connaissance de son terrain et jouant de complicités locales.

Cette approche régionale de la sécurité doit se faire en lien avec les soutiens militaires de la communauté internationale. C'est le cas de l'opération française Barkhane, lancée en 2014 en remplacement de Serval. Composée de 4 500 hommes, cette mission a mené plus de 120 opérations de combat sur une zone dont la superficie représente

Barkhane a neutralisé un nombre important de chefs terroristes

environ dix fois celle de la France. Ses succès tactiques sur le terrain sont nombreux et elle a entrepris une action de stabilisation concentrée sur certaines zones plus fragiles qui échappaient totalement à l'autorité de l'État malien (le Liptako et maintenant le Gourma). Agissant aux côtés des forces nationales des pays sahéliens, Barkhane a neutralisé un nombre important de chefs terroristes. Outre la désorganisation qu'elles créent au sein des groupes, ces actions doivent permettre à terme aux forces sahéliennes de reprendre le contrôle de leur pays.

Barkhane s'est engagée en ce sens dans un partenariat militaire opérationnel avec les pays du G5 Sahel¹⁶. Elle coopère également avec les autres forces présentes au Sahel : américaine, européenne (à travers l'opération européenne de formation des forces armées maliennes – EUTM-Mali – composée de 600 personnels de 27 nations), onusienne (avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali¹⁷ – MINUSMA – composée de 13 000 hommes).

Le pilier Développement s'attache quant à lui à la création de perspectives durables pour les populations sahéliennes, particulièrement pour la jeunesse. Face à un futur qui peut leur paraître sans espoir, à une rancœur grandissante envers des États perçus comme n'assumant pas leurs fonctions et incapables de protéger les populations, les jeunes constituent un

16. « Barkhane : Quelles avancées en 2018 ? », État-major des armées, janvier 2019.

17. La MINUSMA ne fait pas de lutte anti-terroriste. Son objectif est d'accompagner l'application de l'accord de paix d'Alger, en combinant les efforts politiques, diplomatiques, de développement et de sécurisation.

terreau favorable pour les groupes terroristes et criminels, dans lesquels on peut inclure certains groupes de défense autoproclamés comme la milice Dan Nan Ambassagou qui sévit en pays dogon. Il est donc essentiel de s'attaquer au financement des groupes terroristes et aux causes de la radicalisation. D'où l'adoption de mesures de prévention, telle « la promotion du dialogue et du développement économique et social [...] sans oublier d'investir dans le capital humain, l'éducation et la création d'emplois¹⁸ ». Il s'agit de promouvoir une croissance économique inclusive et équitable, garantissant des emplois décents. Cette thématique est l'une des six priorités mentionnées dans l'Alliance Sahel.

Lancée conjointement le 13 juillet 2017 par le président français Emmanuel Macron, par la chancelière allemande Angela Merkel, ainsi que par Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, l'Alliance Sahel entend améliorer la coopération internationale pour renforcer la stabilisation et la résilience de la région face aux multiples risques, notamment dans les domaines du développement. Comptant six membres à ses débuts (France, Allemagne, Banque africaine de développement, Banque mondiale, UE et PNUD), elle en regroupe désormais 12, avec le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Danemark. D'autres pays, tels le Canada, le Japon, la Finlande, la Suisse, envisagent de la rejoindre. Les États-Unis et la fondation Gates en sont membres observateurs.

Outre l'accent sur l'éducation et l'emploi des jeunes, elle promeut l'accès aux énergies renouvelables. L'Alliance Sahel axe également son intervention sur le développement rural, la sécurité alimentaire et l'agriculture. Elle a déployé des programmes de développement d'urgence (PDU) dans cinq zones prioritaires, choisies conjointement avec les pays du G5 Sahel.

Cette approche doit aussi intégrer une dimension d'accompagnement des droits de l'homme, faisant référence au quatrième D de la stratégie intégrée. Outre la promotion de l'accès aux services essentiels que sont la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et le respect du droit international humanitaire, les droits de l'homme font référence à la lutte contre l'impunité – y compris pour les violations de droits de l'homme commises par les forces nationales de sécurité –, à la promotion de la décentralisation et à l'accès à la justice. Sur ce dernier point, certains progrès ont été enregistrés. Des pôles judiciaires permettant la spécialisation des magistrats ont pu voir le jour¹⁹.

18. « Le Représentant spécial affirme que le Sahel doit faire face à la montée de l'insécurité et aux effets des changements climatiques », Conseil de sécurité des Nations unies, mai 2016.

19. *Ibid.*

Le droit des populations renvoie enfin au renforcement de la gouvernance. Cet aspect est à mettre en lien avec la sécurité intérieure.

L'harmonisation des approches bilatérales et multilatérales

Comment peut-on mieux agir ensemble ? Quelle coordination ? Quel chef d'orchestre ? Comment mieux unifier les positions de la communauté internationale, entre la force conjointe du G5 Sahel et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), entre l'ONU et l'UA ? Si les initiatives ne manquent pas, la cohérence et parfois la mobilisation des différentes forces présentes sur le terrain doivent être améliorées. Une meilleure division du travail entre organisations est sans doute envisageable, avec des responsabilités plus claires par pays et par domaine.

Certains États devraient davantage s'impliquer. C'est ainsi le cas de l'Algérie. Alors qu'elle pourrait constituer l'une des solutions pour résoudre la crise malienne et établir une réelle connexion régionale dans la lutte contre les terroristes sahéliens, l'implication algérienne n'est toujours pas à la hauteur des espérances suscitées par l'engagement d'Alger en 2015 dans la négociation de l'accord de Paix, largement induite par la personnalité de son ministre des Affaires étrangères de l'époque, Ramtane Lamamra.

Des progrès doivent encore être réalisés dans l'opérationnalisation de la FMM, ainsi que de la Force conjointe du G5 Sahel. Le financement de cette dernière, ses capacités d'équipement, son articulation avec les autres opérations militaires, doivent être mieux déterminés. Il faut également intensifier les partenariats entre G5, armées nationales, MINUSMA, missions européennes (EUTM et EUCAP Sahel, Mali et Niger), opération Barkhane. Le lien entre action militaire et développement doit être approfondi, sans remettre évidemment en cause l'indépendance des projets de développement, ni mettre en danger les opérateurs locaux. La stabilité au Sahel ne pourra être retrouvée sans une véritable mise à l'échelle des programmes financés par les bailleurs de fonds et une accélération de leurs efforts. Pour éviter des entreprises inutiles ou insuffisamment efficaces, il importe de favoriser le « travail ensemble », dans un esprit d'efficacité et de coordination opérationnelle, sans concurrence inutile, et en développant les échanges systématiques d'informations – en premier lieu avec les autorités nationales pour qu'elles ne se retrouvent pas devant le fait accompli.

Le plaidoyer est donc ici double. Les efforts sécuritaires ne doivent pas faiblir, mais il faut mieux les articuler aux efforts de développement. Comme énoncé précédemment, aucune solution pérenne ne pourra voir le

jour dans la région si l'on ne s'attaque pas aux éléments de fragilité interne des pays. Confrontés au chômage, les jeunes perçoivent une perspective d'avenir, notamment d'ascension sociale, au sein des groupes terroristes. L'éducation pour les jeunes et les femmes doit donc constituer une priorité absolue, tout comme l'intensification de la politique de création d'emplois. Plus de 2000 écoles ont fermé depuis 2017 au Mali, au Burkina Faso et au Niger, en raison des menaces et attaques terroristes. En empêchant l'instruction, l'objectif des groupes terroristes est double : les enfants ne peuvent « acquérir les compétences nécessaires pour bâtir des communautés prospères et en paix », et « deviennent vulnérables aux formes d'exploitation horribles, notamment les abus sexuels et le recrutement forcé dans des groupes armés²⁰ ». Une réponse d'urgence, évoquée dans le cadre du G7, devrait être apportée par la communauté internationale pour soutenir les pays sahéliens dans la réouverture des écoles fermées.

Le lien entre action militaire et développement doit être approfondi

La volonté des groupes terroristes de délégitimer l'action de l'État doit susciter une réorganisation, voire une réédification, des appareils régaliens, en consolidant les institutions locales et en renforçant les mécanismes de lutte contre la corruption. L'intervention étrangère ne constitue pas une fin en soi, d'autant que cette dernière peut être assimilée, par une propagande hostile et l'utilisation de ressorts populistes, à une force d'occupation.

La communication est dans ce contexte un aspect essentiel, qui permet, selon les termes mêmes du Secrétaire permanent du G5 Sahel Maman Sambo Sidikou, « de renforcer l'efficacité de la lutte contre le terrorisme dans le Sahel²¹ ». La capacité de nuisance des groupes terroristes est rendue possible par leur propagande auprès des populations locales. Le dialogue constitue donc un véritable enjeu : il faut s'adresser à ces populations dans leurs langues locales et nationales. Ce qui permet également d'améliorer la dynamique de sensibilisation, en formulant des messages politiques plus simples, moins conceptuels.

Face à ces défis d'ordre sécuritaire, une autre priorité est enfin de promouvoir d'ambitieux programmes de développement rural, comprenant des projets d'irrigation, d'électrification – le Sahel bénéficie d'un potentiel d'énergie renouvelable considérable –, ou encore d'accompagnement des

20. « La fermeture des écoles au Sahel a doublé ces 2 dernières années à cause de l'insécurité croissante (UNICEF) », *ONU Info*, 27 février 2019.

21. « Sahel : la communication et le développement pour contrer le terrorisme dans la région », Secrétariat permanent du G5 Sahel, 25 juin 2018.

pratiques agro-pastorales. Le Sahel, en première ligne face à l'avancée du désert, est l'une des régions les plus durement touchées par la désertification, c'est-à-dire la dégradation des terres.

Ce phénomène, conséquence du changement climatique et d'une pression foncière croissante, entraîne de graves problèmes pour les agrosystèmes, en altérant les conditions de culture, la production, les revenus des paysans et les conditions de vie des populations locales. Ceci est d'autant plus dramatique que l'agriculture constitue le premier moyen de subsistance des populations d'Afrique sahélienne. La prise de conscience de la valeur de la terre et de la nécessité de la protéger s'est traduite par la mise en place d'un certain nombre d'initiatives. On peut citer la Grande muraille verte pour le Sahel lancée en 2007 à l'initiative du Sénégal et appuyée par l'UA²². Plus récemment, début 2018, la France a mis en place l'Initiative verte pour le Sahel pour accompagner les efforts sahéliens et proposer des pistes d'action partenariales afin d'animer un débat sur le développement de solutions agro-écologiques. Tous ces projets s'articulent autour de deux points majeurs : la volonté de répondre aux enjeux croissants des zones arides, tout en insistant sur l'intérêt des terres arables, vecteurs de développement et de sécurité alimentaire.

L'enjeu dépasse clairement celui de la stabilisation à court terme pour faire du Sahel, selon les termes de l'agronome René Billaz, «un pays de cocagne» capable de nourrir et d'éduquer 160 millions de personnes en 2050²³. À cette aune, l'engagement international en faveur du Sahel – affaire de sécurité partagée et de solidarité impérative –, n'est certainement pas appelé à faiblir. «Il faut imaginer Sisyphe heureux», nous a sagement enseigné Albert Camus.



Mots clés

Sahel
Aide au développement
Opération Barkhane
Politique africaine de la France

22. D. Goffner et J.-L. Peiry, « La Grande Muraille Verte : un espoir pour reverdir le Sahel ? », *Encyclopédie de l'Environnement*, mai 2019.

23. R. Billaz, *Faire du Sahel un pays de cocagne*, Paris, L'Harmattan, 2016.